



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Danse

Question écrite n° 63869

Texte de la question

M Leonce Deprez demande a M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, de lui preciser les perspectives et les conclusions de la « mission technique d'evaluation du fonctionnement des ballets des operas municipaux de France » confiee le 7 juillet 1992 a une ancienne inspectrice generale de la danse.

Texte de la réponse

Reponse. - Il est effectif qu'une mission technique, permettant une evaluation du fonctionnement des ballets des operas municipaux en France, a ete confiee a une inspectrice honoraire de la danse. Ainsi donc, a propos des activites choregraphiques qui se deroulent dans de nombreux theatres, l'Etat a voulu prendre l'initiative d'une concertation approfondie avec tous les partenaires concernes - professionnels et elus -, afin de determiner comment, eventuellement, les productions de ces ballets pourraient s'inscrire dans la dynamique que connait aujourd'hui le monde de la danse. Les conclusions de cette mission, actuellement en cours d'execution, seront connues a la fin du premier semestre de l'annee 1993.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Lonce](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63869

Rubrique : Spectacles

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 1992, page 5064